

N°43 PRINTEMPS 2002

SOIREE AMERIQUE LATINE DU 12 JANVIER 2002.

Cette soirée organisée par le Foyer Rural de la Vallée du Jabron connut un grand succès. Le repas péruvien préparé et servi par les bénévoles du Foyer Rural fut très apprécié. L'exposition vente qui occupa la Salle des bérauds du 12 au 15 fut très visitée. Les bénéfices de la vente de l'artisanat sont reversés à l'Association Inkari qui soutient les peuples indiens au Pérou. Nous vous proposons d'essayer la recette suivante :
« SALADA CARIOCA »
(servie lors du repas)

SALADA CARIOCA (Salade au concombre et au pamplemousse)

Préparation : 30 mn

Repos : 2h 4 pers.

BRESIL

Ingrédients :

- 2 gros pamplemousses
- 1 gros concombre
- 1 cuil. à soupe bombée de sucre semoule
- 8 feuilles de menthe fraîche
- 1 pincée de paprika
- feuilles de laitue .

Peler les pamplemousses à vif. Séparer les quartiers et retirer les membranes. Peler les concombres et les couper en 4 dans le sens de la longueur. Retirer les graines et couper la chair en tranches fines.

Mélanger dans un bol les quartiers de pamplemousse, les tranches de concombre, la cuillerée de sucre. Laisser au frais pendant 2 heures au moins.

Servir ce mélange sur des feuilles de laitue, décorer de feuilles de menthe et saupoudrer d'un peu de paprika .

BON APPETIT !

EDITORIAL

Un petit oiseau chante, puis un autre, encore un autre. Et là, un brin d'herbe bien vert qui n'y était pas hier.

Après toutes nos froidures de cet hiver particulièrement rigoureux, il semble que le printemps arrive mais attention il se fait quelquefois désirer.

Dans ce numéro nous faisons le point sur l'installation de la Communauté de Communes tant attendue et depuis si longtemps. Nous vous offrons aussi une recette péruvienne qui a été fort appréciée lors de la soirée organisée par le Foyer le 12 janvier (voir compte-rendu).

Et toujours les nouvelles des communes (où nous sommes heureux de fêter le centenaire d'une native de Saint-Vincent).

Rappelez-vous que le numéro d'été sera consacré aux activités et possibilités de la vallée pour les touristes et les résidents.

Alors, Mesdames, Messieurs les Maires, élus, artisans, hôteliers, commerçants (ou autres ...) pensez à nous contacter.

Toujours à votre disposition au Foyer Rural de la Vallée du Jabron, Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi de 14h à 17h ☎04.92.62.81.05

Le « Vivre au Jabron », est édité par le Foyer Rural de la Vallée du Jabron et imprimé avec la photocopieuse du SIVOM

Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe de rédaction peuvent contacter :

- ☐ **Miette WATT** ☎04.92.62.00.43.
- ☐ **Isabelle RENON** ☎04.92.62.02.15.
- ☐ **J-François ROBERT** ☎04.92.62.81.19.

FELICITATIONS AUX HABITANT(E)S DE LA VALLEE

Depuis l'installation des bennes à tri sélectif dans plusieurs points de la Vallée (Bevons-Noyers-St-Vincent) et la fermeture de la déchetterie du Couvent (juin 2001), il est très satisfaisant de constater que les habitants de la Vallée font preuve de beaucoup de civisme en triant leurs déchets (journaux-verre-plastique et carton) et en fréquentant plus assidûment la déchetterie de Ribiers et en signalant les « encombrants » à retirer, auprès des mairies.

Cependant, un effort supplémentaire pour déposer tous les déchets dans les bennes (et non à côté) serait apprécié...

LA NOUVELLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Vous le savez, nous en avons déjà parlé, nos représentants au SIVOM (deux délégués par commune élus par leur Conseil Municipal) ont décidé de remettre sur pied la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron.

Ces Communautés de Communes, instituées par la loi de 1992, quand elles sont constituées, permettent aux communes réunies d'élaborer des plans de développement plus larges, plus ambitieux et surtout a droit à une dotation financière de l'Etat, ce qui n'est pas le cas d'un SIVOM.

Nous avons donc rencontré mi-février **Monsieur François HUGON, actuel Président du SIVOM**, afin de faire le point de l'avancement du dossier ; puis a eu lieu le 28 février une réunion des élus dont vous trouverez ici un extrait du compte-rendu afin de vous permettre de vous faire une idée sur ce regroupement de nos communes.

Mais vous le verrez les choses ne sont pas si faciles car la première Communauté de Communes ayant été dissoute suite à une décision du Tribunal Administratif, le dossier est resté en sommeil. Ce que voyant Montfroc a décidé d'adhérer à la Communauté de Communes des Hautes-Baronnies. Or Montfroc n'avait pas de frontière avec cette zone, mais la loi impose la continuité territoriale pour adhérer.

Il fallait donc que Curel et les Omergues y adhèrent. Ce fut fait (peut-être un peu hâtivement ?) Or, cela ne leur permettait plus de revenir dans une nouvelle Communauté de Communes du Jabron : une commune ne pouvant adhérer à deux Communautés de Communes.

Lors d'une réunion en juillet aux Omergues, le Sénateur DOMEZEIL proposait son intervention sous forme d'aménagement présenté au Sénat en faveur des Omergues qui souhaitait revenir avec nous mais il y avait blocage.

Hélas, cet amendement fut repoussé !

Entre-temps Montfroc voyant les potentialités offertes par le nouveau SIVOM de la Vallée élu en 2001 envisageait de nouveau sa participation. Récemment le Conseil Municipal de cette commune en a délibéré favorablement.

Pendant ce temps, les discussions se poursuivaient entre les autres communes et un nouveau périmètre était fixé par le Préfet afin d'avancer

Problème de procédure, car le périmètre étant différent il faut sortir du SIVOM puis créer la Communauté de Communes.

Tout cela pour vous dire que ces lenteurs ont fait perdre la dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) pour 2002 et qu'il serait dommage de la perdre pour 2003 si nous n'étions pas prêts pour accélérer les choses.

Il faut donc lancer la Communauté de Communes avec les 6 communes libres de le faire : NOYERS, VALBELLE, BEVONS, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL, SAINT-VINCENT, CUREL délibérer sur les statuts et définir un périmètre - c'est en cours -

Les compétences seront à peu près celles du SIVOM. On y ajoutera la gestion de l'espace (sentiers, aménagement touristique etc...)

Quant à la fiscalité, on gardera le niveau des recettes du SIVOM d'aujourd'hui (15000€) mais on touchera la D.G.F.

Lors de la réunion du SIVOM du 28/2/2002, les élus du Conseil Syndical ont constaté à l'unanimité leur convergence de vue concernant la future Communauté de Communes, tant sur les compétences que sur la représentativité des communes, que sur la volonté commune de travailler ensemble pour le bien de tous les administrés.

Toutes les communes étaient représentées par leur Maire ou un Adjoint et la réunion a été particulièrement productive.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL : 28/02/20002

D'une part, Monsieur le Président indique aux délégués qu'il est nécessaire que les communes concernées par le périmètre approuvé par le Préfet, délibèrent courant mars sur les points suivants :

- Création de la communauté de communes du Jabron et approbation de son périmètre ;
- approbation des statuts ;
- transfert des compétences figurant à l'article 5 des statuts.

Les communes devront également au cours de la m[^]me séance délibérer pour demander leur retrait du SMITOM afin de permettre l'adhésion concomitante de la communauté de communes à ce syndicat mixte.

Dès que les six communes auront effectué cette démarche la Communauté de Communes sera créée.

D'autre part, Monsieur le Président informe le conseil de décision de la commune de MONTFROC d'intégrer le futur EPCI dans un second temps.

Il remercie Jean-Michel LOPEZ, Maire de cette collectivité, pour cette décision qui permettra à la commune de LES OMERGUES d'adhérer également.

Le souhait de nombreux élus de la Vallée de former une nouvelle entité dotée d'un même bassin de vie, avec pour toile de fond la Montagne de LURE et le Jabron, va enfin se réaliser.

MOTS CROISES

Raymond COUYÈRE, secrétaire national du "CLUB CROSSISTE FRANÇAIS" et membre de la "ROYALE ASSOCIATION BELGE des CRUCIVERBISTES", sera heureux de faire parvenir un spécimen gratuit du bulletin du club aux cruciverbistes de la Vallée du Jabron qui lui en feront la demande, bulletin dans lequel sont publiées des grilles de mots croisés de difficultés graduées (débutants, moyens et chevronnés).

N'hésitez pas à me contacter :

Raymond COUYÈRE

Les Latils : 04200 NOYERS sur JABRON 04 92 62 09 61.

raymond.couyere@wanadoo.fr

Vous pouvez également vous connecter sur notre site Internet : www.ccf.asso.fr

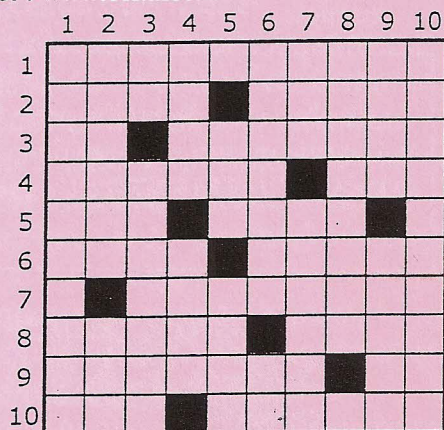
Horizontalement.-

1. Sont souvent payées pour ne rien faire.- 2. Faire le ménage.- Force d'âme.- 3. Les deux bouts du mégot.- Charme sophistiqué.- 4. Fantastique.- Titre interbancaire de paiement.- 5. Plante parasite à baies blanches.- Protection en mer.- 6. Met la sœur latine en ébullition.- Peuvent mettre fin à la carrière d'une vedette.- 7. Outils pour calibrer.- 8. Chatons en fleur.- Son taux est à surveiller.- 9. Danse d'origine américaine.- Tête de veau.- 10. Arrivés par le travail.- Brûlées dans la grande presse.-

Verticalement.-

1. Vieux remède contre le rhume.- 2. L'homme qui s'impose.- Elle porte des manchettes.- 3. Soldat de l'armée américaine.- Italiennes.- 4. Ne se remet pas.- Sandwich en Polynésie.- 5. Annonce le deuxième service.- Maison d'Émilie.- 6.

Englouties.- Permet d'en rajouter.- 7. Petite crêpe de riz fourrée.- Monument funéraire.- 8. Le piéton devrait y régner en maître.- 9. Il est généralement plein avec deux verres.- Exténué par un effort excessif.- 10. Dégommées.-



ARTICLE DE JOEL CLAUDEL

« JAS DES BAILLES » A VALBELLE ☎04.92.62.81.93.

Le « Jas des Bailles »(la Bergerie des Bergers) est très isolé . La route D53 et la ligne téléphonique le relie au monde. L'eau qui alimente depuis toujours la maison est une source captée, potable, sans traitement. Une valeur inestimable .

Depuis sa réhabilitation en 1985 à vocation d'accueil touristique, le Jas des Bailles fut équipé en générateurs photovoltaïques fournissant un courant continu en 12 volts qui permettait l'éclairage complet grâce à 12 panneaux solaires sur le toit .

Depuis 1999, il est équipé d'une installation beaucoup plus performante qui fournit une énergie électrique livrée par EDF en 220 volts alternatifs d'une puissance de 3Kwh (l'une des plus grosses pour une maison du département). Cet équipement, financé par l'Etat (subvention de la Fédération Départementale d'Electrification) et l'O.N.F. ; avec retour sur investissement par le loyer, couvre la totalité des besoins électriques du gîte 10 mois sur 12.Le complément est assuré par un groupe électrogène diesel. L'énergie captée par 40 panneaux est stockée dans 24 éléments d'accus de 2 volts et restituée à la sortie de l'onduleur sinusoïdal en courant à usage domestique classique.

Une fourniture électrique de ce type, c'est une gestion à apprendre. Ne pas puiser n'importe comment, n'importe quand dans les stocks, ce n'est pas si contraignant ! Ce sont des idées pour un respect de l'avenir. Bien sûr, ce n'est pas parfait : la fabrication des composants, le retraitement des éléments de l'installation posent encore des problèmes de pollution mais d'un niveau incomparable à court ou long terme par rapport à l'énergie nucléaire ou même aux centrales thermiques classiques. L'avantage est une durée de vie longue et une fourniture gratuite du soleil.

Une visite lors de votre séjour est tout à fait conseillée pour ceux que cela intéresse.

TROIS ELEVEURS INNOVENT

Depuis le 21/01, l'Étal des Eleveurs biologiques, rue Alphonse Daudet, au sein de la Biocop Le Grenier à GAP a ouvert ses portes. Cette boucherie est gérée exclusivement par des éleveurs biologiques :

- Arlette MARTIN, éleveur ovin à NOYERS,
- Roland SAVORNIN, éleveur ovin à FORCALQUIER,
- Damien ORCIERE, éleveur bovin à GAP,

et signe la volonté de se rapprocher du consommateur.

Avec l'aide de Gérard AUDIER, boucher expérimenté dont la convivialité égale les compétences, cette boucherie propose des viandes biologiques, saines et goûteuse provenant d'animaux sélectionnés pour leurs qualités et origines régionales.

Ces animaux ont été élevés dans le respect des rythmes naturels, ont pâturé dans les montagnes et prairies alpines entourés de soins attentifs et rigoureux.

Pour goûter cette viande d'une saveur exceptionnelle, vous pouvez aller directement à la BOUCHERIE ou commander à la :

S.A.R.L. BIO SUD EST VIANDES pour des livraisons groupées dans la Vallée du Jabron : ☎04.92.62.05.60.

A.P.A. : une nouvelle aide pour les personnes âgées dépendantes :

La mise en place de l'APA est une avancée sociale majeure. Avec les lois de décentralisation les Conseils généraux sont chargés de la mise en œuvre de cette réforme.

L'APA succède à la PSD et concerne beaucoup plus de personnes car il n'y a aucun recours sur succession.

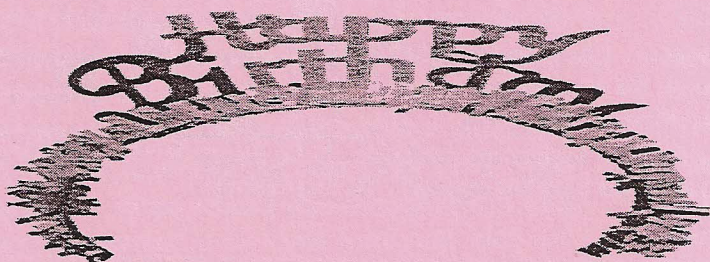
Elle est donc : égalitaire, individualisée et universelle, et permettra probablement de créer des emplois.

QUELLES DEMARCHES A FAIRE ?

Lorsqu'on vit à domicile, pour faire une demande d'APA, il suffit de s'adresser à la mairie de sa commune ou aux services de la Direction des Services Sanitaires et Sociaux du Conseil Général.

RENSEIGNEMENTS : Conseil Général – Pôle Vieillesse

Handicap : ☎ 04.92.30.07.43.



UNE CENTENAIRE NATIVE DE LA VALLEE : B.MICHEL EPOUSE BROCHARD EST NEE A SAINT-VINCENT LE 2 MARS 1902. ELLE PASSE UNE RETRAITE PAISIBLE A CUSSAC (HAUTE-VIENNE) CHEZ SA FILLE ET SON BEAU-FILS. ELLE LIT BEAUCOUP ET IL NE SE PASSE PAS UNE JOURNEE SANS QU'ELLE EVOQUE SON CHER VILLAGE DE SAINT-VINCENT.

NOUS LUI SOUHAITONS UNE BONNE SANTE ET ENCORE DE NOMBREUX, TRES NOMBREUX ANNIVERSAIRES !!!

« UN EXEMPLE D'ECOLE RURALE POUR L'EUROPE »

« Une école de qualité en milieu rural »

« Une semaine organisée par le Conseil de l'Europe et l'inspection d'académie, au programme des débats et des différentes visites organisées, la délégation européenne a pu découvrir les infrastructures de la Vallée du Jabron dans le cadre d'un réseau rural d'éducation...

Le stage étant basé avant tout sur l'échange. »

LA PROVENCE
Jeudi 7 mars 2002
Paule COURNET

NOUVELLES DES COMMUNES :

NOYERS/JABRON :

☐ DECES :

1. Fortuné IMBERT, décédé le 03/01/2002,
2. Jacqueline ZIMMERMAN, décédée le 25/01/2002, A créé l'Association Familiale Rurale de la Vallée, A suivi l'action de l' ADMR, A été Présidente du Club du 3è Age.

☐ NAISSANCE :

1. Marc DELFINO, né le 04/02/2002.

BEVONS :

☐ DECES :

1. Marcel JOURDAN, décédé le 13/02/2002.

☐ NAISSANCES :

1. **Valentin**, Yves, Armand FINO né à DIGNE-LES-BAINS le 22/02/2002

SOLUTION MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	I	G	U	R	A	N	T	E	S
2	U	N	I	R		V	E	R	T	U
3	M	T		G	L	A	M	O	U	R
4	I	R	R	E	E	L		T	I	P
5	G	U	I		T	E	S		A	
6	A	S	T	I		E	T	O	C	S
7	T		A	L	E	S	O	I	R	S
8	I	U	L	E	S		U	R	E	E
9	O	N	E	S	T	E	P		V	E
10	N	E	S		E	T	A	P	E	S